

Le choix d'une grille d'analyse

Nous voudrions à cet égard confronter les grilles d'analyse proposées par J.-M. Adam (1990, p. 21 et 36), par D. Apothéloz, M.-J. Borel et C. Péquegnat (1984, p. 13-17) et par R. Martin (1983, p. 16-17), et, à cet occasion, essayer de clarifier l'usage de certains termes aussi fondamentaux que sémantique, pragmatique, rhétorique, argumentation.

R. Martin oppose sémantique et pragmatique, car, dit-il, les « relations sémantiques sont des relations prévisibles, c'est-à-dire calculables », alors que les « relations pragmatiques, dépendantes des situations discursives », sont « aussi variables que les situations elles-mêmes ».

La pragmatique étant comprise comme le lieu du « sens situationnel », il en déduit que la pragmatique peut difficilement être intégrée à la sémantique, et qu'elle s'oppose à la sémantique; "elle n'en est pas une partie." (1983, p. 16)

Outre que l'on peut trouver arbitraire la limitation du champ de la sémantique à l'étude d'un sens qui serait « hors situation » par opposition au « sens situationnel », il apparaît une réelle difficulté, quasi philosophique, mais aussi méthodologique et opératoire, s'agissant de l'étude d'un texte, à distinguer entre le sens en quelque sorte abstrait de ce texte et le sens concret qu'il acquiert au moment où il est produit ou lu. Nous admettons qu'il est susceptible d'avoir plusieurs sens : d'abord celui de son auteur, et celui de son lecteur, mais il est clair que ce prémisses étant admis, le texte prend autant de sens qu'il a de lecteurs en fonction d'une infinité de paramètres socioculturelles, historiques et géographiques, et, à moins qu'une autorité régulatrice ait pour fonction sociale (ou religieuse) légitime de donner le « vrai sens » du texte, il n'y a aucune raison de penser qu'une interprétation doive l'emporter sur une autre. Mais, s'il existe une multiplicité de sens possibles, il n'y a aucune justification de distinguer, autrement que comme étape de l'analyse et de la construction d'un sens possible, un sens abstrait ou sémantique et un sens concret ou pragmatique.

R. Martin est d'ailleurs partiellement conscient de la difficulté dans la mesure où il parle de composante sémantique et de composante pragmatique, l'une et l'autre formant en quelque sorte un tout au sein duquel elles seraient complémentaires et non opposées, et dans la mesure surtout où il reconnaît à la composante sémantique deux fonctions:

- une « fonction *phrastique*, initiale, (qui) élabore le sens comme lieu des conditions de vérité »
- une « fonction *discursive*, terminale, (qui) assure l'insertion de la phrase dans le discours ».

Nous reviendrons plus loin sur les problèmes que pose l'approche dite *vériconditionnelle*. Notons cependant qu'il est très surprenant de voir figurer cette approche, sans qu'elle en soit disqualifiée, au niveau d'une fonction très partielle dans la construction du sens qu'est la fonction phrastique ainsi définie.

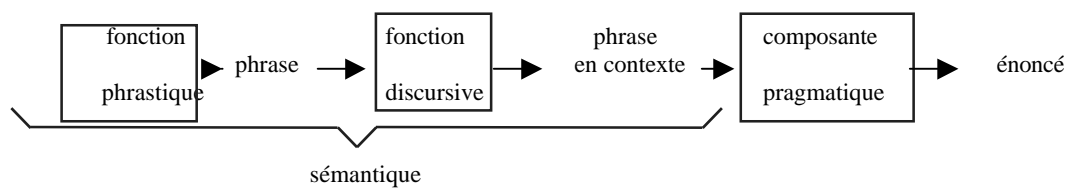
Mais, avec la fonction discursive, nous sommes mis en présence d'un troisième sens qui paraît aussi éloigné du sens phrastique, que semblait déjà l'être le sens pragmatique du sens sémantique. Au demeurant, l'exemple choisi, « Pierre est de retour », peut aussi illustrer la

distorsion entre le « sens sémantique » et le « sens pragmatique », que celle qui peut naître de l'insertion de cet énoncé dans des textes différents qui crée une contrainte discursive.

Nous retiendrons de cette discussion trois paliers, trois niveaux d'analyse identifiés par R. Martin :

- la phrase seule,
- la phrase dans le texte (en cotexte)
- la phrase en situation (en contexte), c'est-à-dire dans ses conditions de production ou d'interprétation.

D'où le modèle proposé par R. Martin (1983, p. 17):



Sur ce modèle, nous ferons une dernière observation qui en pose définitivement la limite par rapport à notre démarche: essentiellement centrée sur la phrase, il ne dit rien sur le texte et sur son incidence sur la structure de la phrase. Or, comme le rappelle avec force F. Rastier (1994, p. 36), « pour une *sémantique interprétative*, le palier du texte est primordial, puisque c'est la connaissance des caractéristiques du texte qui permet d'assigner du sens à la phrase et au mot. »

J.-M. Adam propose un schéma sensiblement plus puissant entièrement dévolu à une approche par le texte.

Pour lui, l'effet de TEXTE est le produit de deux dimensions complémentaires: une *dimension séquentielle* et une *dimension pragmatique*. Laissons provisoirement de côté la dimension séquentielle qui existe aussi au niveau de la phrase et qui traduit cette contrainte propre à la parole et à l'écrit qui est la contrainte de linéarisation des signes linguistiques.

La dimension pragmatique n'est pas séquentielle, mais *configurationnelle* et elle absorbe l'ensemble du champ d'appréhension du sens au niveau linguistique ou, pour reprendre la formulation de F. Rastier, la dimension pragmatique vise à définir les « conditions linguistiques de l'interprétation », rôle que F. Rastier assigne à la *sémantique interprétative*.

J-M Adam décompose ensuite la dimension pragmatique en trois sous-ensembles liés au fait que l'énoncé d'une proposition dans un texte est à la fois:

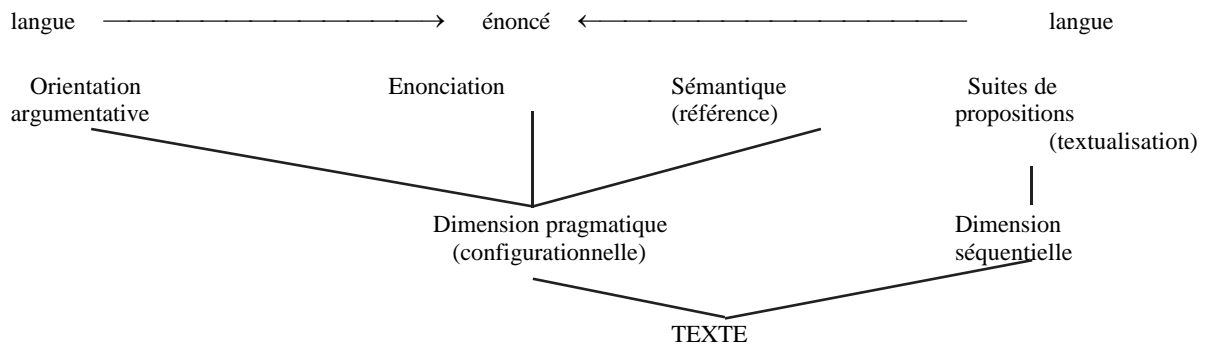
- un *acte de référence*, c'est-à-dire de construction d'une *représentation discursive* ou pour reprendre l'excellente formulation de R. Martin, de « l'image mentale que le récepteur se fait de la réalité telle qu'elle lui est offerte par le texte » (1983, p. 57), infiniment supérieur à la notion de « contenu descriptif » de Searle. C'est aussi le *dictum*, selon la distinction aristotélicienne reformulée par Ch. Bally. Incidemment, J.-M. Adam identifie cette construction de la référence au champ de la sémantique qui devient un sous-ensemble de la pragmatique. L'opération type de l'acte de référence est la *prédication*.

- un *acte d'énonciation* qui traduit la prise en charge par le sujet de la proposition. L'acte d'énonciation exprime ce que Bally appelle le *modus*. L'opération type de l'énonciation est la *modalisation*.

- un *acte de liage* ou de *mise en relation* qui indique que la proposition n'est pas autonome, mais s'inscrit dans un texte (éventuellement constitué d'une seule proposition). L'acte de liage assure la *textualisation* de la proposition.

J.-M. Adam ajoute au niveau du texte une composante qui est l'orientation argumentative, mais sans nulle part faire apparaître cette composante comme autonome par rapport à l'énonciation. Au demeurant, J.-M. Adam se réfère à Benveniste (1974, p. 82) et à P. Ricoeur (1986, p. 141) pour affirmer que « la référence est partie intégrante de l'énonciation ».

Ceci donne le schéma général suivant (1990, p. 21)



Par rapport au modèle présenté par R. Martin, on note l'intervention de deux paramètres supplémentaires, à savoir, la *fonction référentielle* (dictum) et la *fonction énonciative* (modus), fonctions distinctes, mais non contradictoires, des fonctions phrastiques et discursives. Elles ne se situent pas sur le même plan.

En effet, si l'on analyse le contenu de la fonction phrastique, il est clair qu'elle comporte une composante référentielle (notions de *conditions de vérités*, de *mondes possibles*, de *noèmes* et d'*universaux*) et une composante énonciative (à travers notamment les notions de *modalisation* et d'*univers de croyance*), manifestant la prise en charge de l'énoncé.

Cependant, il apparaît que tant la composante référentielle que la composante énonciative se trouvent inutilement - sauf par une autolimitation relevant d'une retenue toute scientifique - bornées par la fonction phrastique qui, comme son nom l'indique, s'arrête à la phrase. On peut notamment observer que les problèmes de polysémie auxquels R. Martin consacre des développements d'un grand intérêt théorique, ne trouvent que très partiellement des solutions au niveau de la phrase, et que les réponses sont à trouver souvent au niveau du texte et même au-delà. On peut rappeler à cet égard la définition du domaine sémantique donnée par F. Rastier selon laquelle le domaine est un groupe de taxèmes, lié à l'entour socialisé, et tel que dans un domaine déterminé, il n'existe pas de polysémie. (1987, p. 274)

Par rapport au modèle de R. Martin, on note aussi une sorte d'impérialisme de la fonction pragmatique au détriment de la sémantique, ce qui à nos yeux ne s'explique que par le fait qu'au niveau du texte, la distinction « hors contexte-en contexte » ou « hors situation - en situation », qui fonde la distinction entre sens et signification, perd singulièrement de son intérêt.

Sans doute faut-il voir dans la quasi réduction de la sémantique à la fonction référentielle la trace d'une conception dominante en philosophie du langage qui veut que le sens soit identifié à la notion de vérité et que cette dernière soit directement déterminée par la relation qui peut exister entre les énoncés et le monde réel, entre les mots et les choses. Cette réduction est difficilement défendable. Sans entrer dans un débat qui déborde très largement le cadre de

notre recherche, et dans lequel F. Rastier a versé des analyses très pénétrantes (1991, III, p. 73 à 114), force est de constater que la distinction qui nous vient de l'encyclopédie (1765, XV, p. 16) entre signification et sens (F. Rastier, 1991, p. 74, 1994, p. 34) n'a plus qu'un intérêt archéologique dépourvu de caractère opératoire.

Par conséquent, la question de savoir si la pragmatique textuelle englobe la sémantique ou si elle n'est qu'une dimension particulière d'une sémantique unifiée souhaitée par F. Rastier devient une question de pur vocabulaire, à moins que cette imprécision dans le langage ne révèle quelque insuffisance, non dans la pertinence des analyses locales dans lesquelles nous avons puisé nombre de nos matériaux, mais au niveau des outils eux-mêmes, ce qui ne peut pas à un moment donné ne pas avoir des conséquences sur la validité ou sur la portée des analyses elles-mêmes.

C'est la raison pour laquelle il apparaît indispensable d'évoquer une troisième grille d'analyse, celle proposée par D. Apothéloz, M-J Borel et C. Péquegnat (ABP pour la suite, opus cit. p. 9).

Bien évidemment, chacun de ces modèles est adapté à l'objet de la démonstration visée et ne prétend pas tout expliquer. Sa valeur est donc relative. Aussi, notre propos n'est pas à proprement parler de les départager, mais d'y trouver les éléments pour élaborer la grille qui nous semblera la plus appropriée à notre propre projet. Ce faisant, il n'est pas exclu que cette analyse comparative débouche sur un modèle plus global qui ne serait ni le plus petit commun dénominateur des modèles comparés, ni leur somme, mais leur synthèse de telle sorte que cette nouvelle grille soit elle-même susceptible de supporter les analyses et démonstrations qui sont apparues plus complémentaires qu'incompatibles ou contradictoires.

ABP, confirmant la thèse de l'*argumentation dans la langue* et de la *pragmatique* intégrée de Ducrot et Anscombe, commencent par écarter la tripartition sémiotique classique syntaxe-sémantique-pragmatique de C. Morris (1938) et de ses continuateurs. La pragmatique n'apparaît plus comme un maillon autonome, mais elle est intégrée au noyau syntaxe-sémantique. Il ressort en effet des études pragmatiques récentes que si la valeur pragmatique d'une énonciation est fonction du sens de l'énoncé et de la situation de communication, l'inverse est également vrai et que les formes mêmes de la langue présentent des aspects fonctionnels.

ABP illustrent ce fait par l'exemple suivant: des expressions comme « coûter le même prix » et « être aussi cher que » semblent à première vue transmettre la même information. Pourtant, elles ne sont pas substituables dans tous les contextes. C'est ainsi que l'énoncé: « prenez la sixième symphonie: ça coûte le même prix et c'est plus agréable pour s'endormir » apparaît bien formé et argumentativement adapté à la situation où quelqu'un tente d'influencer le choix de quelqu'un d'autre; tandis que l'énoncé: « prenez la sixième symphonie, c'est aussi cher, et c'est plus agréable pour s'endormir » est argumentativement contradictoire. Conseiller l'achat de la sixième symphonie en conjuguant les arguments de la douceur mélodique et de la cherté du disque revient à dire simultanément « achetez le » et « ne l'achetez pas ». Si « coûter le même prix » est relativement neutre, « être aussi cher » est argumentativement orienté (valeur pragmatique).

Sur ce premier aspect de la conception de ABP, on peut déjà observer que l'exemple cité est analysable tout autant par la fonction phrastique que par la fonction discursive selon R. Martin, alors que ces deux fonctions relèvent l'une et l'autre de la sémantique. Par ailleurs, cet exemple signale bien que l'aspect pragmatique puisse certes dépendre d'éléments situationnels entièrement extérieurs au texte, mais qu'il est surtout présent dans le texte. Enfin, il met en relief la notion d'orientation argumentative mise en exergue par J.-M. Adam, et qui résulte d'un fait manifesté dans tout texte et que ABP expriment de manière faussement

triviale : « on ne parle pas pour ne rien dire: on fait savoir, on exprime, on agit dans des situations qui l'exigent avec des buts. Pour ce faire on construit des objets, on les transforme, on les relie... ». En l'occurrence, il s'agit d'inciter le client à acheter la sixième symphonie. Mais pour créer le lien par l'orientation argumentative entre les deux propositions constitutives de l'énoncé, il faut établir la cohérence entre « coûter le même prix » et « plus agréable pour s'endormir » d'une part, et la contradiction entre « aussi cher » et « plus agréable pour s'endormir ». Pour ce faire, il faut mettre en évidence dans le discours un élément implicite dont O. Ducrot et J-C Anscombe ont renouvelé la théorie, à savoir deux topoï dont l'un dit « plus c'est cher et moins j'ai envie d'acheter » et l'autre « plus c'est agréable et plus j'ai envie d'acheter ».

Approfondissant davantage, ABP (1984, p. 13-14) distinguent dans le texte trois ordres d'information. Les premières concernent l'objet du discours et sont appelées *cognitives*, les secondes concernent la position de celui qui parle et sont appelées *argumentatives*, les troisièmes concernent le procès de communication et sont dites *rhétoriques* (Borel, 1983).

Il est à noter que le terme de rhétorique est ici employé dans son sens classique, c'est-à-dire restreint, de manière à bien séparer les éléments liés à la communication (*plan rhétorique*) de ceux liés à l'élaboration des opinions (*plan argumentatif*) ou des savoirs (*plan cognitif*).

Cette présentation appelle deux ordres de remarques.

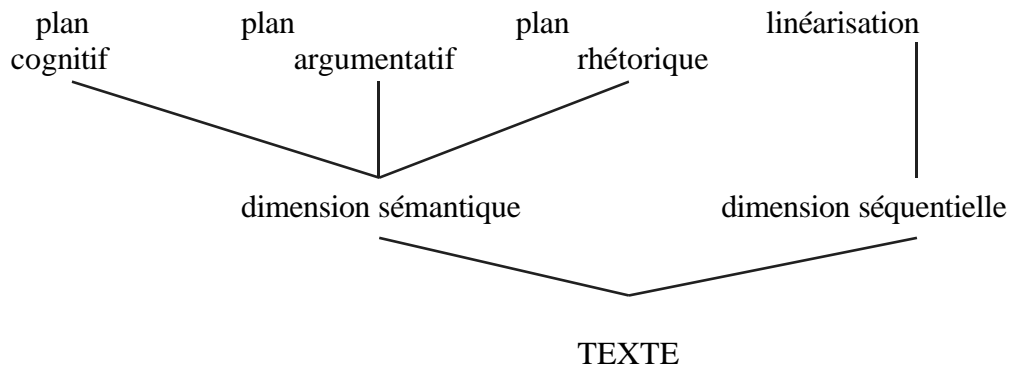
Tout d'abord, on saura reconnaître dans les trois plans fonctionnels du discours des notions bien connues:

- Plan cognitif: « dans un discours s'enchaînent en des relations inférentielles les éléments d'une connaissance, manifestant des liens d'association entre objets (ressemblance, contiguïté, causalité) » (ABP, 1984, p. 14). On retrouve ici le dictum au sens de Ch. Bally, ou la fonction ou composante référentielle selon J.-M. Adam. B. Pottier (TAL P. 16) distingue quant à lui trois moments de la communication, le *cognitif* correspondant à « l'*antérieur* du message », l'ensemble des connaissances mémorisées étant disponible à tout moment, en attente d'actualisation (TAL, 1992, p. 16).

- Plan argumentatif: « dans un discours, des agents représentant des activités sur des objets, sur des discours - attitudes, intentions, positions, critiques, etc.; on conclut, évalue, distingue des niveaux, répète, dénonce, questionne... » On reconnaît ici le modus de Ch. Bally et la fonction d'énonciation telle que J.-M. Adam l'a intégrée dans son schéma. Toutefois ABP ajoutent un plan rhétorique. Chez B. Pottier (opus cit.), il s'agit du second moment du processus, nommé *situationnel*, car il est *contemporain du message*. Il renvoie à l'ensemble des circonstances de la communication.

- Plan rhétorique: « un discours indique toujours quelque chose du circuit de communication dans lequel il s'insère; ses signes assurent en particulier le repérage d'un genre de discours. Le plan rhétorique concernant tout comme le plan argumentatif la « manière de parler », ABP ont proposé tout en le maintenant distinct du plan argumentatif de le rattacher au modus. Chez B. Pottier (opus cit.), il s'agit du moment *intentionnel*, caractérisé par le fait que « s'il est par force chez l'émetteur antérieur au message, (il) se manifeste *postérieurement* à celui-ci, par ses effets chez le récepteur.

Nous parvenons ainsi au schéma suivant:



Le deuxième ordre de remarques concerne la valeur opératoire des distinctions ici proposées. Il faut en effet qu'au-delà de leur valeur pédagogique, les fonctions ainsi identifiées permettent d'isoler dans le texte soit des expressions se rattachant par construction à l'un ou l'autre plan, soit des formulations d'une même expression de base et qui sont elles-mêmes, indépendamment de leur contenu cognitif éventuel, rattachables soit au plan argumentatif, soit au plan rhétorique.

Chaque plan fonctionnel est ainsi justiciable d'une analyse plus fine permettant d'opérer cette décantation des divers éléments du discours.

Ainsi ABP (1984, p. 17 et 48) discernent dans le plan rhétorique plusieurs fonctions langagières:

- assurer le procès de la communication, entendu comme maintien du contact (au sens du contact sur un canal, comme l'entendent les théories standard de la communication)
- montrer ce qu'on est en train de faire, à rappeler à quel moment du raisonnement, du récit ou autre, on se trouve. Cette fonction est réalisée par des rappels ou des anticipations (Ex.: « Nous avons vu que..., il nous reste à examiner...) ou encore par des marques de structuration (Ex.: premièrement...deuxièmement...) et plus généralement tous les éléments qui contribuent à la mise en forme du texte: division par partie, titres, sections, notes, informations externes quant à l'auteur, tables, etc.; tous les signes qui renvoient au message en tant que texte (citations, résumés, commentaires);
- contrôler et maintenir l'intercompréhension, en s'assurant que l'interlocuteur partage le même savoir ou en sollicitant directement ce savoir à l'appui d'une proposition qui se situe elle au plan argumentatif par le moyen de l'analogie ou de la métaphore qui sont l'une et l'autre des moyens répertoriés depuis longtemps par la tradition rhétorique qui requiert directement la participation de l'interlocuteur (Apothéoz, 1984, p. 64, R. Martin, 1984, p.205 et 225)

Chacun des plans fonctionnels peut ainsi donner lieu à une analyse systématique, ce qui ne nécessite pas a priori une refondation de pans entiers de la linguistique, mais davantage une réorganisation d'un certain nombre de savoirs, que ce réagencement peut réorienter vers de nouvelles interrogations et de nouveaux progrès. C'est la vertu des efforts de synthèse et de schématisation que de faire apparaître des rapprochements féconds et des zones d'ombre encore inexplorées.

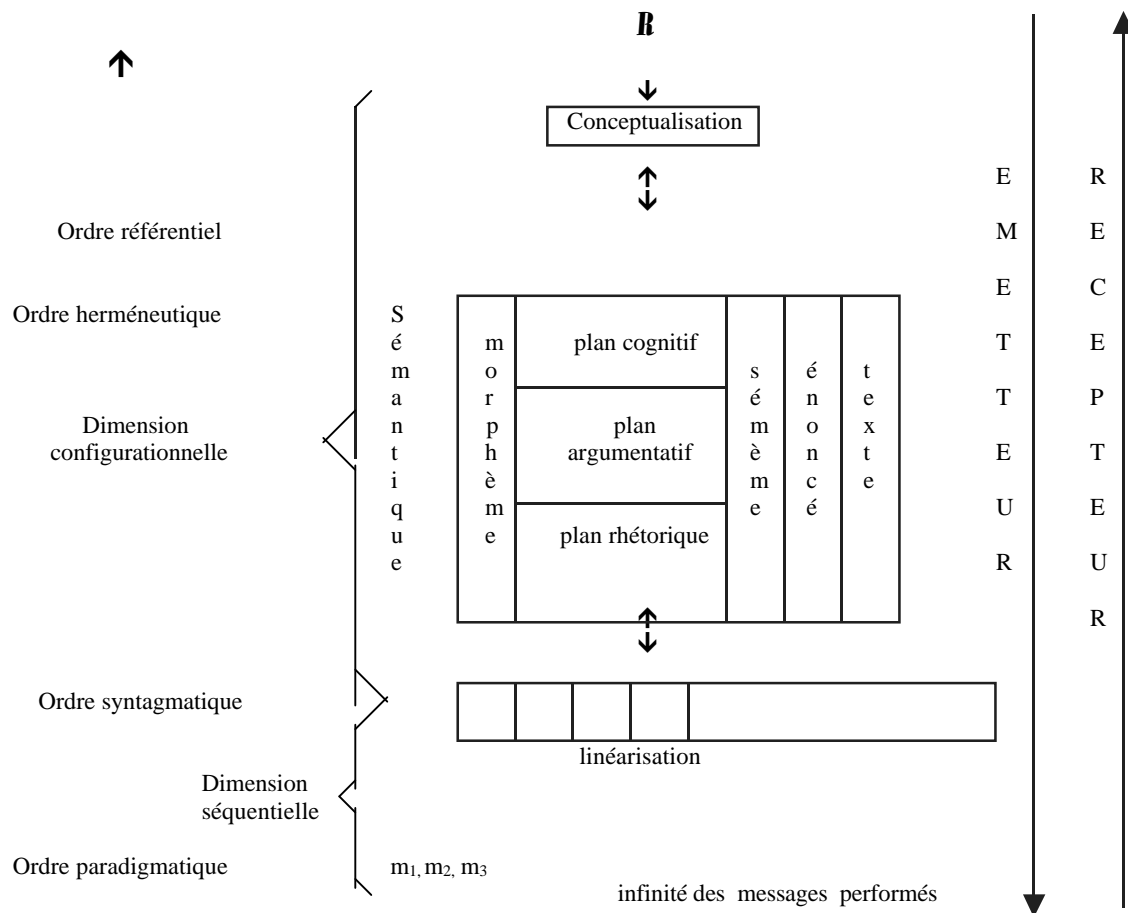
Les grands ouvrages de référence, qui couvrent des champs très larges de la linguistique, privilégient nécessairement une certaine approche autour de laquelle s'organise l'ensemble

des développements. B. Pottier (1974) est ainsi organisé sur le paradigme substance du signifié (Sé) - forme du signifié (Sy) - signifiante (Sa).

Or, une relecture dynamique de l'ouvrage, complété et modifié par B. Pottier (1992) selon le schéma général que nous venons de dégager, s'avère un exercice tout à fait fécond, sans que cette lecture par nature sélective n'entraîne de perte de contenus. Au contraire, cette nouvelle approche se prête à des enrichissements opportuns. Par exemple, l'approche de B. Pottier se veut globale et intégrative, et comme nous l'avons déjà observé, B. Pottier situe l'analyse sémantique aux trois niveaux de complexité des signes: le morphème (sémantique analytique ou micro-sémantique), l'énoncé (sémantique schématique ou méso-sémantique), le texte (sémantique globale ou macro-sémantique). Il faut cependant constater que l'analyse textuelle reste chez B. Pottier très embryonnaire.

Dès lors que nous admettons la réorganisation des concepts de B. Pottier selon le schéma dérivé de J.-M. Adam et de ABP, il ne paraît pas incongru d'attirer l'attention sur l'étrange parenté entre ce dernier et celui présenté par B. Pottier (1974, p. 35) et dans lequel nous proposons de remplacer la distinction Sé-Sy-Sa par les trois plans fonctionnels de ABP.

L'initiative peut paraître critiquable au plan méthodologique, car nous substituons à des notions qui relèvent de la conception du signe linguistique (la triade Sé-Sy-Sa nous venant en droite ligne d'Aristote via Saussure et Peirce) des notions d'un autre niveau qui est celui du texte ou du discours. Ce faisant, nous opérons non une substitution, mais une superposition qui n'est en rien une trahison, mais un élargissement qui reste entièrement compatible avec le schéma précédent qui demeure.



Avant de s'arrêter sur ce schéma général, on ne peut résister à la nécessité d'une dernière vérification en comparant le résultat obtenu aux quatre ordres de description mis en jeu par les langues selon F. Rastier (1994, p.17-18), à savoir:

- l'ordre syntagmatique
- l'ordre paradigmatique
- l'ordre herméneutique
- l'ordre référentiel

L'*ordre référentiel* peut être assimilé au plan cognitif dès lors que ce dernier est défini par les informations qui donnent (ABP, 1987, P. 127) une représentation des choses du monde et que l'on prend en compte l'observation de F. Rastier selon laquelle « la référence n'est pas un rapport de représentation à des choses ou à des états de choses, mais un rapport entre le texte et la part non linguistique de la pratique où il est produit et interprété (1994, p. 19), rapport qui au demeurant « n'a rien d'immédiat: il s'établit par la constitution d'impressions référentielles, sortes d'images mentales que nous avons définies comme des simulacres multimodaux (1991b). Pour déterminer une référence, il faut donc préciser à quelles conditions une suite linguistique induit une impression référentielle, et à quelles conditions une impression référentielle est appariée à la perception d'un objet, ou à la mémoire de cet objet » (1994, p.18). On aura compris que l'ordre référentiel ne fait pas sortir du domaine linguistique, même s'il est au contact du domaine non linguistique qui est le domaine conceptuel que l'on ne sait appréhender autrement que par le truchement du langage, quitte à inventer des langages spécifiques qui ne font pas sortir de l'indissoluble solidarité interactive entre le langage et la pensée.

L'*ordre herméneutique*, qui est celui des conditions de production et d'interprétation des textes, relève de la même problématique du langage et de la pensée, mais suit en quelque sorte le chemin inverse. Là où l'ordre référentiel va du texte à la pratique et traite de « l'incidence du linguistique sur les strates non sémiotiques de la pratique », « l'ordre herméneutique marque l'incidence de la pratique sur le texte ».

Etant donné que nous avons consacré de longs développements à l'interprétation en droit dans notre première partie, nous pensons avoir suffisamment montré que c'est l'herméneutique qui permet de donner toute leur profondeur aux concepts juridiques. Ainsi l'ordre herméneutique occupe-t-il à nos yeux le triple champ cognitif, argumentatif et rhétorique mais a prise sur le domaine conceptuel, ce qui souligne la porosité et l'interaction irréductible entre les domaines conceptuel et linguistique. F. Rastier remarque que si l'ordre herméneutique englobe les phénomènes de communication, « les textes ne sont pas simplement des messages qu'il suffirait d'encadrer puis de décoder pour en avoir fini avec la langue.» (1994, p. 17)

L'*ordre syntagmatique*, défini comme celui de la linéarisation du langage et comme le site des relations contextuelles, positionnelles et fonctionnelles, correspond très exactement à la dimension séquentielle de l'analyse aussi bien phrastique que textuelle.

Il nous reste le quatrième ordre, peu mis en valeur par notre schéma et qui, avec l'ordre syntagmatique, appartient au système fonctionnel de la langue, à savoir l'*ordre paradigmatique*, l'ordre des associations codifiées, des classes d'unités et de structures de toutes sortes mutuellement commutables et débouchant, si n'existait la limite des contraintes sémantiques, sur une quasi-infinité de messages performés. Dans le schéma, cet ordre paraît devoir s'inscrire au même niveau que l'ordre syntagmatique.

Il nous semble qu'après cet ultime contrôle et muni d'un cadre d'analyse adéquat, il est possible de poursuivre et d'approfondir l'analyse en travaillant directement sur le texte, en examinant successivement les trois plans fonctionnels de la dimension configurationnelle, puis les caractéristiques liées à l'organisation séquentielle.